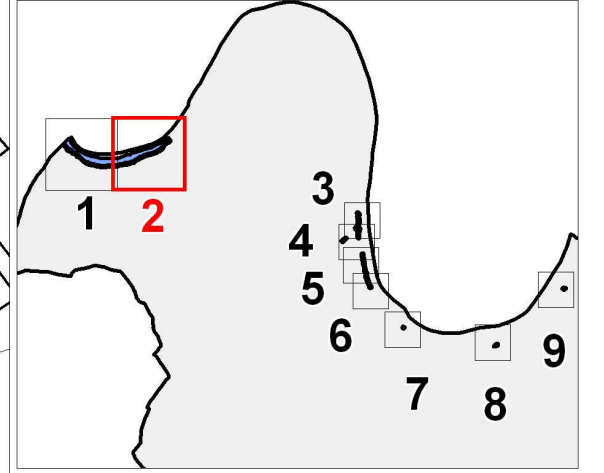


PPR Mouvement de terrain

Commune de Parcé-sur-Sarthe



Projet de zonage réglementaire
 planche 2/9

L é g e n d e

ZONAGE REGLEMENTAIRE

ZONES ROUGES

-  R4 : Zones d'aléa très fort
-  R3 : Zones d'aléa fort à moyen ou de présomption d'aléa fort

ZONES BLEUES

-  B2 : Zones d'aléa moyen à faible
-  B1 : Zones de protection des intérêts du voisinage

Autres :

-  Bâti
-  Trait de coteau



Fond : BD Parcellaire ® - © IGN Paris 2004 - Reproduction interdite